



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Luxembourg, le **07 MARS 2019**

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
Entrée le :  
**07 MARS 2019**

**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°304 du 4 février 2019 des honorables députés Monsieur Carlo Back et Monsieur Henri Kox, concernant la réorganisation du réseau RGTR, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité et des**  
**Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 304 du 4 février 2019 des honorables Députés Carlo BACK et Henri KOX**

Par leur question parlementaire, les honorables Députés demandent des renseignements quant à la réorganisation du réseau RGTR.

En juillet 2018, une étude nationale a été finalisée en ayant fixé des principes de fonctionnement du nouveau réseau RGTR et en ayant proposé une restructuration sommaire avec une nouvelle numérotation des lignes afin de faciliter la compréhension et la communication.

Sur base de cette étude, le ministère de la Mobilité et des Travaux publics a lancé en novembre 2018 4 études régionales (Nord, Est, Sud et Ouest) avec 4 bureaux d'études différents afin de vérifier en détail les proposés émanant de l'étude nationale, d'élaborer les tracés exactes et les arrêts des nouvelles lignes et d'élaborer des horaires détaillés afin de pouvoir facilement intégrer le nouveau réseau dans le système de gestion et d'accélérer ainsi la mise en œuvre des changements.

Un volet important des études régionales est en particulier l'établissement d'une liste d'infrastructures (pôles d'échange, places d'attente, disposition des quais, etc.) nécessaires pour garantir un fonctionnement optimal du réseau. Sachant que ces infrastructures mettent plus ou moins de temps pour être mises en place, les études prévoient deux réseaux ; un réseau optimal avec toutes les infrastructures en place et un réseau réalisable à court terme. Finalement cette liste donnera une vue complète sur tout ce qui est nécessaire pour un réseau bus performant, une idée de l'envergure des travaux à faire et les améliorations que chaque infrastructure apporte au réseau global.

Dans le calendrier des études régionales, une phase de présentation aux communes concernées est prévue pour mai/juin 2019. Il s'agit d'un dossier technique qui sera d'abord exposé aux communes qui auront un certain temps pour l'examiner et communiquer leurs observations à mes services. Leurs commentaires et suggestions seront alors intégrés dans le projet.

Il est prévu que les résultats des études régionales seront présentés au public en novembre 2019 lors de plusieurs réunions. Comme une restructuration complète du réseau n'est pas faisable, les lignes seront adaptées au fur et à mesure à partir de 2020.

Enfin, les couloirs bus ne sont pas considérés dans le projet de la réorganisation. Cependant, les études donneront sans doute des indications où une accélération des lignes (surtout express) sera utile en permettant ainsi une planification anticipée des couloirs bus. L'importance des couloirs bus pour l'attractivité des transports publics est largement reconnue et les projets y afférents seront réalisés prioritairement.